



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 18
Pouvoirs : 7
Votants : 25
Pour : 25
Contre : 0
Abstentions : 0

Le douze septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 06 septembre 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI)
CLERMONT Joël (CCVAI)

POUVOIRS :

CHAVANNE Pascale (CCVAI) représentée par GERY Françoise (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Attribution d'une subvention au titre de l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente à l'entreprise "EURL DUBESSAY OPTIQUE" à St Germain Laval



Date de transmission de l'acte: 17/09/2024
Date de réception de l'AR: 17/09/2024
042-244200614-DE2024_1209_05-DE
A G E D I

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la CCVAI a conventionné en octobre 2022 avec la Région Auvergne Rhône-Alpes afin que la Communauté de Communes puisse participer au financement des aides économiques auprès des entreprises en s'inscrivant dans les régimes d'aides fixés par la Région.

Dans ce cadre, une entreprise du territoire sollicite une aide économique auprès de la CCVAI en vue de réaménager un local commercial dans le but de transférer l'activité du 113 rue Denfert Rochereau au 309 rue Nationale à St Germain Laval. Le réaménagement implique des travaux de plâtrerie, sol, plomberie, des travaux d'aménagements électriques et des travaux de menuiserie intégrant un accès PMR

Début du projet : 15/10/2024 et fin 15/12/2024

Coût total du projet en HT : 40 856,96 € HT

Demandes de subventions : 3500€ (10% de 35 000€) à la CCVAI et 7 000€ (20% de 35 000€) auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes

DEPENSES		RECETTES	
Electricité	14 063,24 €	Subvention CCVAI	3 500€
Menuiserie	13 793,00 €	Subvention AURA	7 000 €
Plâtrerie plomberie sols	13 001,72 €	Autofinancement	30 356,96 €
TOTAL	40 856,96 €	TOTAL	40 856,96

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment son article L 5211 – 10

Vu la délibération N° DE2022_0610_08 du Conseil Communautaire du 06/10/2022 approuvant le dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat,

Suite à l'exposé de M. le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 2 785,62 € soit 10% du montant des dépenses subventionnables déductions faites des dépenses de plâtrerie-peinture

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget de la CCVAI.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 12/09/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMANT Françoise (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 17/09/24
et de la publication le : 17/09/24
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 17/09/2024
Date de réception de l'AR: 17/09/2024
042-244200614-DE2024_1209_05-DE
A G E D I